

obligato

GREFFE

TRIBUNAL DE COMMERCE

13400

R E C E P I S S E D E D E P O T

ALICE DE LA REPUBLIQUE

10000 GREFF

DEL 90-90-00-03

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

HOTEL DE VILLE

LES STES MARIES DE LA MER

13460 LES STES MARIES DE LA MER

1/8/79

1/8/79 1/8/79 1/8/79

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

EST LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER
EST LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

DES SAINTES MARIES DE LA MER

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

DES SAINTES MARIES

DES SAINTES MARIES DE LA MER

DES SAINTES MARIES DE LA MER

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 14 JUIN 1994

A la suite du décès de Monsieur Edmond AUPY, le poste d'Administrateur qu'il occupait au sein de la SEMIS s'est trouvé vacant.

Aucun des actionnaires de la Société, auxquels ce poste a été proposé, n'a accepté de pourvoir à cette vacance.

De ce fait le nombre d'administrateurs se trouve actuellement inférieur au nombre prévu par les statuts (12). Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire de ramener le nombre d'administrateurs de 12 à 11 et de modifier corrélativement l'article 15-6ème alinéa des statuts dont la nouvelle rédaction serait la suivante :

"Le nombre de sièges d'administrateurs est fixé à 11 dont 7 pour les Collectivités Territoriales".

Le reste de l'article est sans changement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Aupy', is written over a faint, illegible stamp or watermark.